

EXPRESSION DE BESOINS DE L'UNPS SUR LA e-CPS

- Possibilité de dupliquer cette e-CPS sur différents supports pour les cabinets multi-praticiens ou multipostes avec utilisation en parallèle quel que soit la forme juridique de l'exercice libéral.
- Possibilité de facturation sécurisée au domicile du patient.
- e CPS et vote électronique : faisabilité du prochain vote lors des élections professionnelles pour les PS n'étant pas à leur poste de travail dans la période du vote.
- Utilisation MSS par les secrétariats et/ou les associés et/ou les assistants et/ou remplaçants, retraités actifs : réception des documents, classement, intégration dans les logiciels métier.
- Accès au logiciel médical lui-même (remplaçants sans CPS) dans les (rares) cas où le référentiel de sécurité est appliqué pour l'accès aux données.
- Possibilité de sessions sur les supports en cas de remplaçants ou retraités actifs avec possibilité par le logiciel professionnel de programmer des sessions temporaires et limitées.
- Lecture aisée de cette e-CPS sur nos supports (tablette, smartphone) par des moyens techniques ergonomiques.
- Identification des collaborateurs exerçant en établissement lors des délégations de tâches et possibilité pour le détenteur de la CPS d'ouvrir des sessions à durée déterminée.
- Possibilité de tracer les actions réalisées et les dossiers consultés avec chaque e-CPS.
- Utilisation des services en ligne de la CNAM.

- Pour les médecins : possibilité pour les retraités actifs de signer et d'envoyer des FSE quand ils exercent en Maisons Médicales de Garde (PDSA ou toute autre forme organisée de prise en charge hors PDSA).

Enfin, il y a un sujet sur le temps de configuration de matérialisation de la e-CPS qui doit permettre de gérer les contraintes administratives et de la coordination quand plusieurs validations professionnelles sont requises.

Nous joignons ci-dessous la demande des chirurgiens-dentistes qui résume la majorité des demandes.

E-CPS Chirurgie dentaire

Code PS / 19 36 53 54

Carte de Professionnel de Santé (CPS) Carte de Personnel d'Etablissement (CPE)

- Exercice libéral
 - Titulaire, SCP et
 - Société d'exercice
 - Collaborateur libéral
 - Identification du praticien ayant effectué les actes
 - Signer les feuilles de soins
 - Envoyer les FSE
 - Créer un DMP
 - Consulter un DMP
 - Alimenter un DMP
 - Accéder aux services en ligne CNAM
 - Accéder à la MMS
 - Signer des documents numériques
 - Accéder aux services de télémédecine ou réseaux locaux d'échanges

 - Différents lieux d'exercice
 - Différents modes d'exercice
- Remplaçant thésé
- Etudiant Remplaçant
 - Identification du praticien ayant effectué les actes
 - Signer les feuilles de soins
 - Envoyer les FSE
 - Créer un DMP
 - Consulter un DMP
 - Accéder aux services en ligne CNAM
 - Signer des documents numériques
 - Accéder aux services de télémédecine ou réseaux locaux d'échanges
- Assistante dentaire Qualifiée
- Aide dentaire
- Secrétaire médicale
 - Rattaché à un praticien ayant effectué les actes
 - Possibilité de choix de praticien
 - Signer les feuilles de soins
 - Envoyer les FSE
 - Créer un DMP

- Consulter un DMP
- Alimenter un DMP
- Accéder aux services en ligne CNAM
- Accéder à la MMS
- Signer des documents numériques
- Accéder aux services de télémédecine ou réseaux locaux d'échanges

Carte de Personnel en Formation (CPF)

- En formation
 - Interne
 - Etudiant 6^{ème} année en stage
 - Identification du praticien ayant effectué les actes
 - Signer les feuilles de soins
 - Envoyer les FSE
 - Créer un DMP
 - Consulter un DMP